

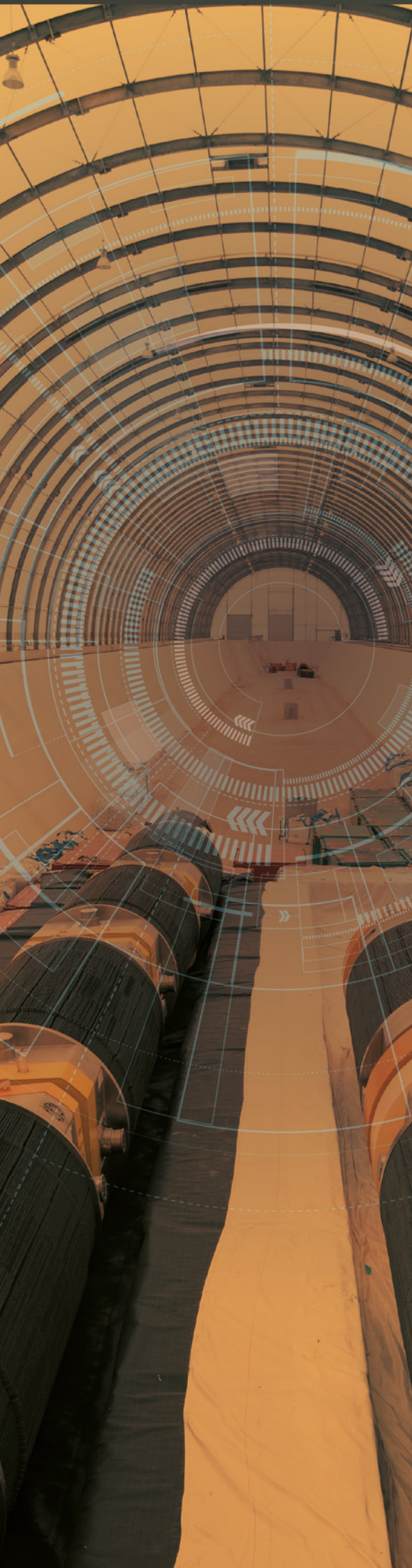
# Catalogue des formations 2024

**10 ans d'expérience**  
**+ de 650 personnes formées**  
**Des formateurs  
Nouvelle formation immersive  
experimentés**

 Colis TFA  Colis FMA-VC  Guide d'enlèvement

# Planning des formations 2024

<b>INITIATION</b>	Découverte des CI2A 1 jour	Date à convenir ensemble Soulaines-Dhuys (10)	<b>AF1.1.0</b>	Page 6
MARS				
<b>GUIDE D'ENLÈVEMENT</b>	Réussir la prise en charge de vos déchets radioactifs 1 jour	27/03/2024 Châtenay-Malabry (92)	<b>AF4.1.1</b>	Page 13
JUIN				
<b>SPÉCIALISÉE</b>	Réussir une demande d'acceptation en stockage de colis de déchets radioactifs de très faible activité (TFA) 2 jours	05-06/06/2024 Soulaines-Dhuys (10)	<b>AF2.2.2</b>	Page 10
<b>SPÉCIALISÉE</b>	Produire des colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) conformes aux spécifications d'acceptation 2 jours	11-12/06/2024 Soulaines-Dhuys (10)	<b>AF2.1.1</b>	Page 11
OCTOBRE				
<b>SPÉCIALISÉE</b>	Découvrir et comprendre les exigences de prise en charge des déchets TFA au Cires 1,5 jour	01-02/10/2024 Soulaines-Dhuys (10)	<b>AF2.1.2</b>	Pages 8 et 9
<b>INITIATION</b>	Découvrir et comprendre l'origine des spécifications et les processus d'approbation et d'acceptation pour le stockage des déchets radioactifs 2 jours	09-10/10/2024 Soulaines-Dhuys (10)	<b>AF1.1.2</b>	Page 7
NOVEMBRE				
<b>SPÉCIALISÉE</b>	Réussir une demande d'approbation et d'autorisation en stockage de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) 2 jours	27-28/11/2024 Soulaines-Dhuys (10)	<b>AF2.2.1</b>	Page 12
DÉCEMBRE				
<b>SPÉCIALISÉE</b>	Découvrir et comprendre les exigences de prise en charge des déchets TFA au Cires 1 jour	04/12/2024 Châtenay-Malabry (92)	<b>AF2.1.2</b>	Pages 8 et 9



## Édito

Nos formations ont pour objectif de vous faire bénéficier du savoir-faire et de l'expertise développés par l'Andra depuis plus de 30 ans en matière de gestion des déchets radioactifs.

Tous nos formateurs travaillent à l'Agence. Chaque jour, ils ont à traiter des cas pratiques de prise en charge de déchets radioactifs, qu'il s'agisse de prise en charge standard ou de solutions spécifiques à développer. Leurs champs de compétences couvrent l'ensemble des domaines d'activité.

En 2024, nous poursuivons les efforts apportés précédemment pour adapter notre programme à vos besoins et nous intégrons progressivement de nouveaux outils numériques pédagogiques. Nous sommes convaincus que l'organisation d'un maximum de sessions sur les centres de l'Aube permet de donner un aspect plus pratique et concret aux formations.

Nous restons bien évidemment à votre écoute pour concevoir des formations sur-mesure adaptées à vos spécificités. Ces formations peuvent être organisées à l'Andra mais aussi dans vos locaux, pour être au plus près de vos problématiques.

*Patrice TORRES  
Directeur industriel  
et des activités du Grand Est*



# Vos attentes, nos offres

**Vous** êtes impliqués dans la gestion des déchets radioactifs sur une installation nucléaire, un chantier de démantèlement, un hôpital ou un laboratoire de recherche,

- **Vous** êtes **opérateur, technicien, ingénieur** en charge de la gestion opérationnelle de déchets radioactifs ;
- **Vous** êtes **en charge du processus d'approbation et d'autorisation** de colis de déchets radioactifs ;
- **Vous** êtes **chef d'établissement, chef d'installation ou manager** ;
- **Vous** appartenez à une **collectivité, à un service public...**

## Découvrez nos gammes de formations

LES FORMATIONS « **INITIATION** », pour acquérir une vision d'ensemble de la gestion des déchets radioactifs en France, ou pour découvrir et comprendre les processus de prise en charge des déchets.

LES FORMATIONS « **SPÉCIALISÉES** », pour acquérir les savoir-faire nécessaires pour produire des colis TFA ou FMA-VC conformes aux spécifications de l'Andra ou pour maîtriser toutes les étapes nécessaires à l'obtention d'une acceptation TFA ou d'une approbation.

LA FORMATION « **GUIDE D'ENLÈVEMENT** », dédiée aux producteurs de déchets non électronucléaires, détenteurs d'objets radioactifs, collectivités, services d'interventions et aux acteurs de la gestion de déchets conventionnels.

LES FORMATIONS SUR MESURE ET INTRA ENTREPRISE, adaptées à vos besoins.

## Quelques exemples de parcours de formations

1.

Vous êtes technicien, opérateur... en charge de la gestion de déchets TFA :

Initiation  
AF1.1.2  
Page 7

Spécialisée  
spécifications  
TFA  
AF2.1.2  
Pages 8-9

2.

Vous êtes ingénieur, technicien... en charge de l'instruction des approbations FMA-VC :

Initiation  
AF1.1.2  
Page 7

Spécialisée  
approbation  
FMA-VC  
AF2.2.1  
Page 12

3.

Vous êtes chef d'installation, chef d'établissement, chef de service :

Initiation  
AF1.1.2  
Page 7

Guide  
AF4.1.1  
Page 13



## Nos formateurs, douze professionnels de l'Andra.

■ **Experts** au quotidien pour le conseil, l'instruction des demandes de prise en charge, le conditionnement et le stockage de vos colis



Christophe Dumas



Hugo Lahalle



Thomas Lefever



Priscillia Lugnier



Caroline Manem



John Muller



Julien Plantier



Clément Rapicault



Jérôme Robin



Maxime Robira



Justine Rochigneux



Margaux Surgis

### Des temps forts

- Exercices pratiques
- Rencontres avec des professionnels en charge des déchets
- Partages d'expériences avec d'autres stagiaires
- Visites des installations

FORMATION INITIATION

# Découverte des CI2A



Vue aérienne des CI2A

## PROGRAMME

- Introduction aux différentes filières de gestion
- Présentation et visites des centres CSA et Cires
- Principaux critères d'acceptation en stockage

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questions préalables pour préciser les attentes et le contexte professionnel
- Visite des centres industriels de l'Andra dans l'Aube
- Remise d'un support pédagogique



## OBJECTIFS

Visiter les centres de stockage et découvrir les modalités opérationnelles de prise en charge.

Appréhender les principes généraux liés à la prise en charge des déchets FMA et TFA.



## PROFILS STAGIAIRES

Techniciens, ingénieurs, managers impliqués dans la gestion opérationnelle des déchets radioactifs sur une installation nucléaire et/ou sur un chantier de démantèlement.



## PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité.

Connaissance de base des déchets.



## CODE STAGE

AF1.1.0



## DURÉE

1 jour



## DATES ET LIEU

**Date :** à convenir ensemble

**Lieu :** Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)

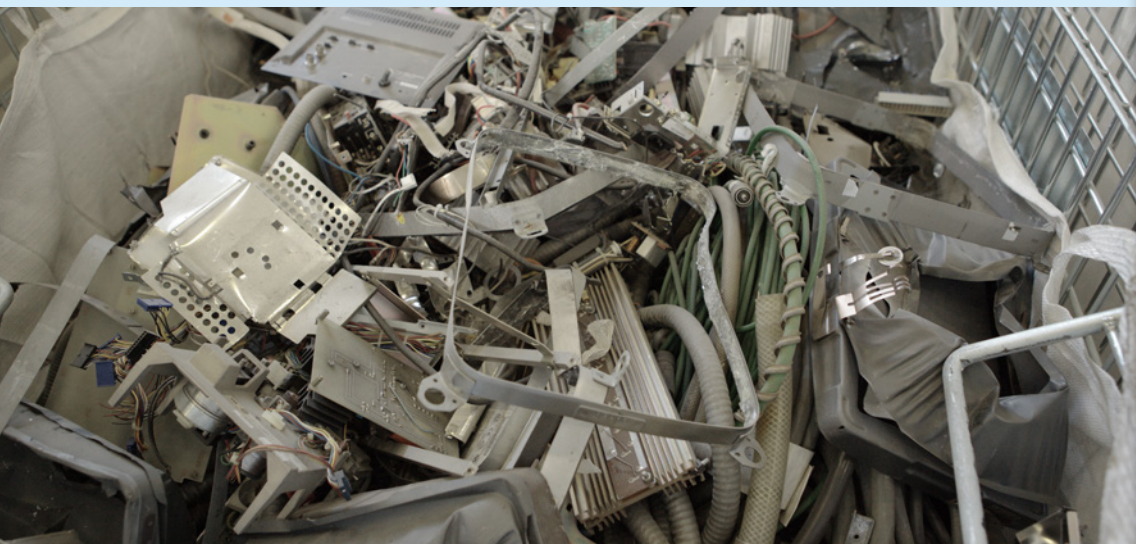


## TARIFS

Forfait groupe : 4 695 € HT (max. 12 pers. - min. 6 pers.) (repas du midi de 15 € inclus, hors hébergement)

FORMATION INITIATION

# Découvrir et comprendre l'origine des spécifications et des processus d'approbation et d'acceptation pour le stockage des déchets radioactifs



Déchets TFA en vrac

## PROGRAMME

- Les bases de la gestion des déchets radioactifs
- Découvrir le fonctionnement des centres industriels de l'Andra dans l'Aube : aspects pratiques et opérationnels
- Appréhender les origines des spécifications applicables aux colis de déchets radioactifs FMA-VC et TFA en vue de leur stockage et les enjeux de sûreté associés
- Découvrir et comprendre les processus d'approbation et d'acceptation, de traitement et de suivi des constats et non-conformité

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questions préalables pour préciser les attentes et le contexte professionnel
- Visite des centres industriels de l'Andra dans l'Aube
- Remise d'un support pédagogique



## OBJECTIFS

Appréhender les exigences industrielles et réglementaires sur la qualité des colis de déchets radioactifs FMA-VC et TFA et les conséquences en terme de sûreté d'exploitation et à long terme des stockages.

Acquérir une compréhension globale des processus de prise en charge des déchets.



## PROFILS STAGIAIRES

Techniciens, ingénieurs, managers impliqués dans :

- la gestion des déchets radioactifs sur une installation nucléaire et/ou sur un chantier de démantèlement ;
- l'élaboration de dossiers d'approbation et d'acceptation pour la prise en charge des déchets radioactifs en stockage.



## PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité.

Connaissance des déchets.



## CODE STAGE

AF1.1.2



## DURÉE

2 jours



## DATES ET LIEU

**Dates :** 09-10 octobre 2024

**Lieu :** Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)



## TARIFS

1 848 € HT/stagiaire  
(repas du midi de 15 € inclus, hors hébergement)

FORMATION SPÉCIALISÉE

# Découvrir et comprendre **les exigences de prise en charge des déchets TFA** au Cires



Immersion



Étude de cas réels et jeux



Expérience de professionnels



Échanges

## PROGRAMME

### ■ Comprendre le Cires et son écosystème :

- Origine
- Règlementation
- Objectifs de sûreté
- Concept
- Contraintes
- Enjeux

### ■ Suivre les parcours des colis de déchets TFA pour intégrer et donner plus de sens aux exigences des spécifications techniques d'acceptation

### ■ Maîtriser les critères d'acceptation des déchets TFA en vue de leur prise en charge en stockage

- Conditionnement et emballages
- Traitements au Cires
- Contrôles
- Déchets dangereux





ATTENTION NOUVEAU !

Pensez à réserver



## OBJECTIFS

Améliorer vos pratiques de conditionnement des déchets TFA en appréhendant les exigences de prise en charge des colis au Cires



## PROFILS STAGIAIRES

Manager, ingénieur, technicien, opérateur, exploitant d'INB/ICPE, prestataire confrontés à la gestion des déchets radioactifs TFA



## PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité et sur les déchets.

Stage préalable conseillé : AF1.1.2 page 7

123

## CODE STAGE

AF2.1.2



LIEU • DUREE • DATES • TARIFS



### CHEZ VOUS

avec possibilité de former vos prestataires



1 jour sur votre installation



Date à convenir ensemble  
(le délai d'organisation est d'un mois)



Sur devis.

Mise à disposition par vos soins d'une salle équipée d'écran et vidéoprojecteur



### CHEZ NOUS

1,5 jour sur les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)



session prévue les 01-02 octobre 2024



2050 € HT/stagiaire



(1 déjeuner de 15 € inclus, hors hébergement)

1 jour à Châtenay-Malabry (92)



session prévue le 4 décembre 2024



1 540 € HT/stagiaire



(1 déjeuner de 15 € inclus, hors hébergement)

Stockage de déchets TFA dans une alvéole du Cires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Recueil des attentes et profils des participants
- Pédagogie innovante : immersive et interactive
- Visites virtuelles des bâtiments de traitement et des alvéoles de stockage
- Visite du Cires incluse dans la formule sur les sites de l'Andra dans l'Aube
- Illustration des critères d'acceptation pour les colis traités et conditionnés au Cires ainsi que des critères d'acceptation en stockage
- Exercices sur cas réels
- Support pédagogique à recevoir suite à la formation

FORMATION SPÉCIALISÉE

# Réussir une demande d'acceptation en stockage de colis de déchets radioactifs de très faible activité (TFA)



Alvéole de stockage au Cires

## PROGRAMME

- **Appréhender globalement le processus d'acceptation en stockage au Cires**
- **Maîtriser les étapes des demandes d'acceptation**
  - Constituer un lot de colis de déchets
  - Effectuer une demande de dérogation
  - Effectuer une demande d'acceptation de pièces unitaires
  - Construire un « dossier producteur » de demande de prise en charge :
    - Renseigner le formulaire de demande d'acceptation
    - Décrire les moyens et les méthodes mis en œuvre pour répondre aux exigences des spécifications
    - Recevoir un certificat d'acceptation
- **Maîtriser la déclaration informatique des caractéristiques des colis TFA**

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questions préalables pour préciser les attentes et le contexte professionnel
- Exercices pratiques
- Visites techniques
- Remise d'un support pédagogique



## OBJECTIFS

Maîtriser toutes les étapes nécessaires à l'élaboration d'un dossier de demande d'acceptation de colis de déchets radioactifs TFA au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires).



## PROFILS STAGIAIRES

Techniciens, ingénieurs en charge des dossiers de demande d'acceptation de colis de déchets radioactifs TFA .



## PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité.  
Connaissance des déchets.  
Connaissance des spécifications.

### Stages préalables conseillés :

AF1.1.2 page 7  
AF2.1.2 pages 8-9



## CODE STAGE

AF2.2.2



## DURÉE

2 jours



## DATES ET LIEU

Dates : 05-06 juin 2024

Lieu : Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)



## TARIFS

1 848 € HT/stagiaire  
(repas du midi de 15 € inclus,  
hors hébergement)

FORMATION SPÉCIALISÉE

# Produire des colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) conformes aux **spécifications d'acceptation**



Colis de déchets FMA-VC

## PROGRAMME

- **Maîtriser la classification des déchets radioactifs**
- **Approfondir ses connaissances en matière de déchets radioactifs FMA-VC**
- **Comprendre le fonctionnement du Centre de stockage de l'Aube (CSA)**
  - Présentation générale du centre et du concept de stockage
  - L'atelier de traitement et de conditionnement des déchets livrés sans conditionnement définitif
  - Les ouvrages de stockage

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questions préalables pour préciser les attentes et le contexte professionnel
- Exercices pratiques
- Visites techniques de l'Atelier de conditionnement des déchets (ACD)
- Illustration sur le terrain des critères d'acceptation pour les colis traités et conditionnés au CSA
- Visites techniques des ouvrages de stockage
- Illustration sur le terrain des critères d'acceptation en stockage
- Remise d'un support pédagogique



## OBJECTIFS

*Comprendre sur le terrain et s'approprier les critères d'acceptation en stockage pour les déchets radioactifs FMA-VC.*

*Acquérir les savoir-faire nécessaires pour produire des colis de déchets radioactifs FMA-VC conformes.*



## PROFILS STAGIAIRES

*Opérateurs intervenant dans la gestion des déchets radioactifs sur une installation nucléaire et/ou sur un chantier de démantèlement.*



## PRÉREQUIS

*Connaissances de base en radioactivité.  
Connaissance des déchets.*

**Stage préalable conseillé :**  
*AF1.1.2 page 7*



## CODE STAGE

AF2.1.1



## DURÉE

*2 jours*



## DATES ET LIEU

**Dates :** 11-12 juin 2024

**Lieu :** Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)



## TARIFS

*1 848 € HT/stagiaire (repas du midi de 15 € inclus, hors hébergement)*

FORMATION SPÉCIALISÉE

# Réussir une demande d'approbation et d'autorisation en stockage de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC)



Ouvrage de stockage au CSA

## PROGRAMME

### ■ Appréhender le processus d'ensemble d'approbation et d'autorisation au CSA

### ■ Maîtriser les étapes des demandes d'approbation et d'autorisation

- Réaliser un formulaire de demande d'approbation
- Renseigner la matrice de conformité
- Effectuer des demandes d'acceptations particulières et des demandes de dérogations
- Construire un dossier de caractérisation (épreuves techniques, programme de caractérisation)
- Élaborer un référentiel de conformité (DP, DEA) et déterminer les dispositions techniques associées

- Effectuer une demande d'autorisation
- Recevoir une fiche d'approbation, d'autorisation
- Effectuer une révision d'autorisation

### ■ Maîtriser la déclaration informatique des caractéristiques des colis FMA-VC

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questions préalables pour préciser les attentes et le contexte professionnel
- Exercices pratiques
- Visites techniques
- Remise d'un support pédagogique



## OBJECTIFS

Maîtriser toutes les étapes nécessaires à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation de colis de déchets radioactifs FMA-VC au Centre de stockage de l'Aube (CSA).



## PROFILS STAGIAIRES

Techniciens, ingénieurs en charge des dossiers de demande d'approbation et d'autorisation de colis de déchets radioactifs FMA-VC.



## PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité.  
Connaissance des déchets.  
Connaissance des spécifications.

### Stages préalables conseillés :

AF1.1.2 page 7

AF2.1.1 page 11



## CODE STAGE

AF2.2.1



## DURÉE

2 jours



## DATES ET LIEU

Dates : 27-28 novembre 2024

Lieu : Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)



## TARIFS

1 848 € HT/stagiaire  
(repas du midi de 15 € inclus, hors hébergement)

# Réussir la prise en charge de vos déchets radioactifs (déchets relevant du guide d'enlèvement)



Colis de déchets radioactifs collectés

## PROGRAMME

- Connaître l'Andra et les centres de stockage de déchets radioactifs
- Connaître les déchets radioactifs non électronucléaires et la réglementation qui les régit
- De la collecte au stockage : comprendre les étapes de la prise en charge de vos déchets
- S'approprier le guide d'enlèvement et les spécifications pour la prise en charge des déchets radioactifs non électronucléaires
  - Emballages, règles de conditionnement des déchets radioactifs et d'étiquetage des colis, contrôles
  - Critères d'acceptation radiologiques et physico-chimiques
  - Déchets interdits
- Connaître le processus d'accord préalable (déchets présentant des caractéristiques particulières qui ne permettent pas leur classement dans une catégorie du guide)
- Disposer des éléments essentiels sur la réglementation transport des matières dangereuses (ADR) et la conformité des colis
- Connaître le processus de collecte (vos obligations, la demande d'enlèvement et son organisation)
- Connaître le processus de surveillance exercé par l'Andra après prise en charge et le processus de gestion des litiges
- Connaître la réglementation et le processus de prise en charge des sources scellées orphelines
- Savoir quelles démarches effectuer pour la prise en charge des déchets d'assainissement et/ou de démantèlement

## OBJECTIFS

*Maîtriser les spécifications de prise en charge et leurs enjeux, des déchets radioactifs produits dans le cadre d'activités non électronucléaires (guide d'enlèvement, hors paratonnerres).*

## PROFILS STAGIAIRES

*Techniciens, ingénieurs, PCR en charge de la gestion des déchets radioactifs des secteurs non électronucléaires (hôpitaux, universités, laboratoires de recherche, industries...) relevant du guide d'enlèvement.*

## PRÉREQUIS

*Connaissances de base en radioactivité.*

## 123 CODE STAGE

AF4.1.1

## DURÉE

1 jour

## DATE ET LIEU

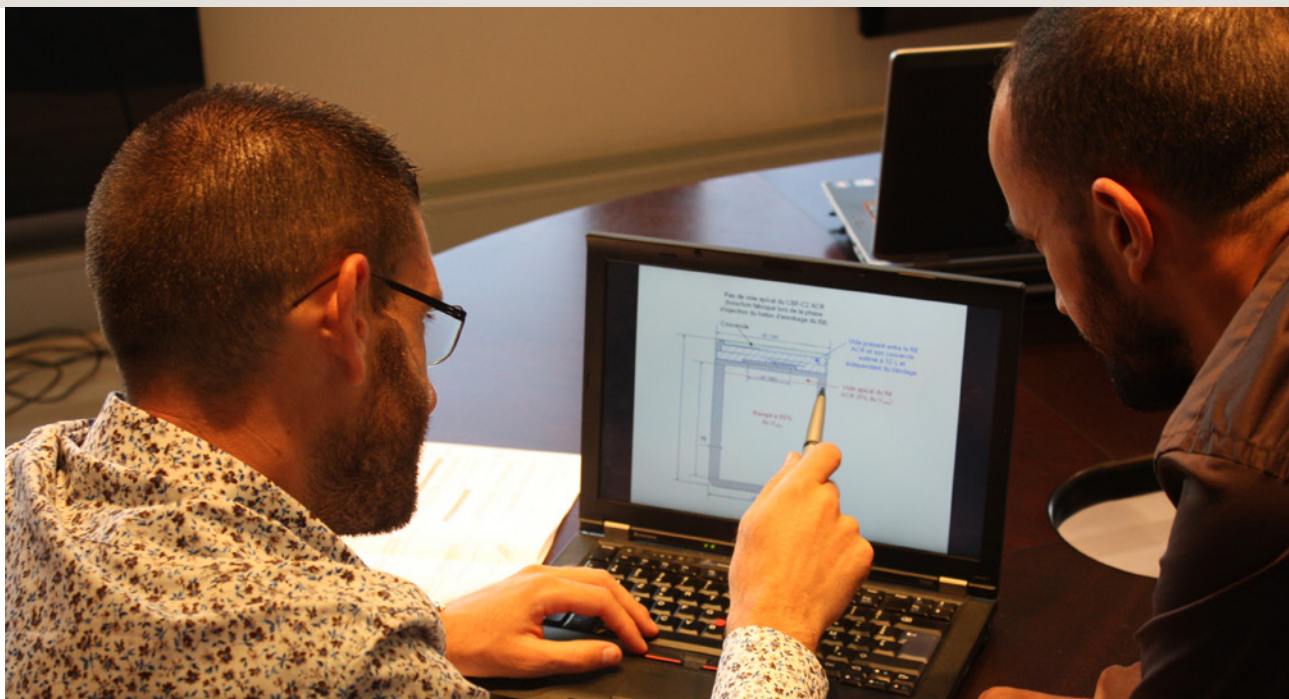
Date : 27 mars 2024

Lieu : Châtenay-Malabry (92)

## TARIFS

791 € HT/stagiaire (repas du midi de 15 € inclus, hors hébergement)

# Les formations **sur mesure** et **intra entreprise**



## **L'équipe pédagogique de l'Andra se mobilise pour répondre à vos besoins spécifiques :**

- Nous pouvons concevoir des formations en déclinant et adaptant l'ensemble de nos thématiques
- Nous pouvons également réaliser des formations en intra entreprise

**Contactez-nous pour que nous construisions ensemble votre projet de formation.**

**Découvrez également sur notre site internet [www.andra.fr](http://www.andra.fr) :**

- Le programme
- Les informations pratiques

**Votre contact Emmanuelle Canon est à votre écoute et joignable aux coordonnées suivantes :**

**E-mail : [formation@andra.fr](mailto:formation@andra.fr)**

**Tél. : 01 46 11 80 04**



# Bulletin d'inscription



Andra, 1/7 rue Jean Monnet 92298 Châtenay-Malabry Cedex  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19610 92 auprès du préfet de la région d'Île-de-France  
Contact formation : 01 46 11 80 04 ou E-mail : formation@andra.fr

## STAGE

Code du stage ..... Date .....

Lieu ..... Prix HT ..... € par personne  
+ TVA au taux en vigueur

## ENTREPRISE

Raison sociale .....

Adresse .....

Siret ..... N° identifiant TVA .....

## RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....

Nombre de participants : ..... Téléphone .....

## PARTICIPANT N° 1 (Si d'autres participants, renseigner la page 2)

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* .....

Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

## FACTURATION (coordonnées de l'établissement à indiquer si différentes)

Nom de l'établissement .....

Siret ..... N° identifiant TVA .....

Adresse .....

Personne à contacter .....

Téléphone .....

E-mail .....

## Je déclare avoir pris connaissance de vos conditions générales de vente et les accepte sans réserve.

Date ..... Signature .....

Nom .....

Fonction .....

Cachet de la société

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation et au suivi de la formation proposée par l'Andra.  
Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et notamment le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant et pour toute information sur ce dispositif, contactez notre délégué à la protection des données en écrivant à dpd@andra.fr ou à l'adresse postale suivante :  
Délégué à la protection des données - Andra - 1-7 rue Jean Monnet - 92290 Châtenay-Malabry.  
Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter les CGV relatives aux Prestations de formation proposées par l'Andra.

\* La communication de votre e-mail est nécessaire pour vous permettre de recevoir votre convocation.

**PARTICIPANT N°2**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°3**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°4**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°5**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°6**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°7**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°8**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°9**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

**PARTICIPANT N°10**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

E-mail\* ..... Téléphone .....

Le participant dispose d'une dosimétrie passive nominative ?  Oui  Non  
 Si oui, merci de l'apporter lors de la formation.

\* La communication de votre e-mail est nécessaire pour vous permettre de recevoir votre convocation.



# Conditions générales de vente

## Prestations de formation

### 1. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les pré-inscriptions peuvent être effectuées par téléphone ou e-mail. L'inscription est définitive après la réception par l'Andra du bulletin d'inscription dûment renseigné et signé par le client, au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date de début de la session de formation.

La participation des stagiaires inscrits fait l'objet d'une convention ou d'un contrat de formation professionnelle lorsque la formation est entreprise par une personne physique, à titre individuel et à ses frais.

### 2. PRIX DES ACTIONS DE FORMATION

Le prix des actions de formation, indiqué en € HT, couvre la prestation du formateur, ses frais de déplacement, la documentation pédagogique, le matériel, la matière d'œuvre, la location de la salle, la participation à l'ensemble des activités programmées ainsi que la documentation remise. Il ne comprend pas les frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires.

Les frais de déjeuner sont pris en charge par l'Andra uniquement lorsque ceux-ci se déroulent au sein des établissements de l'Andra.

### 3. ANNULATION D'UNE INSCRIPTION – REMPLACEMENT D'UN STAGIAIRE

Le client reconnaît et accepte que pour être prise en compte, toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit (e-mail ou RAR) à l'Andra dans les plus brefs délais. Les conditions d'annulation suivantes sont applicables :

- le client peut annuler son inscription sans frais si l'Andra reçoit la demande d'annulation au plus tard trente (30) jours calendaires avant la date de début de la session de formation ;
- dans le cas où l'Andra reçoit la demande d'annulation entre trente (30) et quinze (15) jours calendaires avant la date de début de la session de formation, le client s'engage au règlement de trente pour cent (30%) du prix de la formation à titre de dédommagement ;
- dans le cas où l'Andra reçoit la demande d'annulation moins de quinze (15) jours calendaires avant la date de début de la session de formation, le client s'engage au règlement de cent pour cent (100%) du prix de la formation à titre de dédommagement ;
- en cas d'absence ou d'abandon par le stagiaire au cours de la formation, le prix de la formation est dû en totalité par le client.

En cas d'annulation, la convention est résiliée de plein droit et sans mise en demeure, après règlement le cas échéant, des éventuels frais dus par le client.

Le client peut demander à l'Andra de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire empêché sous réserve d'avoir notifié à l'Andra sa demande de remplacement par écrit (e-mail ou RAR) dans les plus brefs délais et d'avoir communiqué au préalable à l'Andra les informations suivantes du nouveau stagiaire : nom, prénom, date de naissance, pays de naissance, nationalité, fonction, e-mail, téléphone. Les conditions de remplacement suivantes sont applicables :

- le client peut obtenir le remplacement sans frais si l'Andra reçoit la demande de remplacement au plus tard quinze (15) jours calendaires avant le début de la session de formation ;
- dans le cas où l'Andra reçoit la demande de remplacement entre quinze (15) jours et dix (10) jours calendaires avant le début de la session de formation, le client peut obtenir le remplacement s'il s'engage au règlement d'une indemnité forfaitaire de deux cents (200) euros à titre de dédommagement, facturée par l'Andra en supplément du prix de la formation.

- toute demande de remplacement reçue par l'Andra moins de dix (10) jours calendaires avant le début de la session de formation sera refusée.

En tout état de cause, l'acceptation de toute demande de remplacement est à la discrétion de l'Andra, qui se réserve le droit de refuser, notamment en cas d'incompatibilité avec les procédures d'accès applicables aux sites concernés.

### 4. ANNULATION OU REPORT DE LA SESSION DE FORMATION A L'INITIATIVE DE L'ANDRA

L'Andra se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation notamment, mais sans que cette liste soit limitative, si les conditions optimales d'exécution de la formation ne sont pas réunies (absence du formateur intervenant, nombre insuffisant de stagiaires participants, etc.) ou si elle se trouve dans l'impossibilité d'exécuter la prestation de formation en raison d'un événement indépendant de sa volonté (cas de force majeure, grève des réseaux de transports, etc.).

Dans ce cas, l'Andra en informera le client par e-mail, dans les meilleurs délais, et fera ses meilleurs efforts pour trouver avec lui une solution de substitution.

Dans le cas où le report est impossible, l'Andra se réserve le droit d'annuler la session de formation sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Dans la mesure où aucune avance ni aucun acompte n'est exigé du Client au titre de la convention de formation, aucune somme ne lui sera facturée.

En cas d'annulation ou de report par l'Andra, la convention de formation sera résiliée de plein droit sans indemnité. Le client ne pourra réclamer aucune somme, indemnité ou autre frais préalablement engagés par lui.

### 5. SOUS-TRAITANCE

L'Andra est autorisée à sous-traiter tout ou partie de la prestation.

L'Andra demeure seule responsable à l'égard du client de la prestation réalisée par son sous-traitant.

### 6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur applicable concernant l'hygiène, la sécurité et l'environnement est celui du lieu où se déroule le stage.

### 7. FACTURATION – RÈGLEMENT

Les factures sont établies à l'issue des sessions de formation. Elles sont réglées par le client sans escompte, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de leur réception.

Sauf dans le cas où la formation serait entreprise par une personne physique, à titre individuel et à ses frais, l'Andra se réserve toutefois le droit de demander le versement d'avance ou d'acomptes ou le paiement intégral des factures à la réception par l'Andra du bulletin d'inscription dûment complété. Dans ce cas, les factures sont établies à la réception par l'Andra du bulletin d'inscription et sont réglées par le client, sans escompte et sans délai, dès leur réception.

Tout retard de paiement donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de quarante (40) € en application de l'article D. 441-5 du code de commerce, exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

## 8. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ DE L'ANDRA

La responsabilité de l'Andra ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à l'Andra.

La responsabilité de l'Andra est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client. Elle est plafonnée au prix payé par le client au titre de la session de formation considérée.

La responsabilité de l'Andra ne saurait être engagée au titre de tout autre dommage.

L'Andra ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure.

## 9. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Pour les besoins de l'organisation des sessions de formation, l'Andra traite les données à caractère personnel suivantes des stagiaires : nom, prénom, fonction, numéro de téléphone, adresse électronique, lieu de naissance, date naissance, adresse de résidence, nationalité, société.

Elles sont utilisées exclusivement pour les besoins liés à l'organisation des formations proposées par l'Andra. Plus précisément, les utilisations pourront être les suivantes :

- gestion, réalisation et suivi des formations ;
- la communication autour desdites formations (établissement d'enquêtes de satisfaction, constitution d'un fichier client et envoi de catalogues de formations à des fins de prospection commerciale).

Ces données sont exclusivement recueillies par l'Andra dans le cadre de la pré-inscription et de l'inscription aux formations directement auprès des personnes concernées ou, le cas échéant, par le biais de leur entreprise.

Elles sont destinées à l'Andra et ses prestataires éventuels chargés de la seule mise en œuvre des besoins évoqués ci-avant. Ces informations ne sont en tout état de cause accessibles qu'aux personnes spécialement habilitées qui ont strictement besoin d'en connaître.

Les données relatives au lieu de naissance, date naissance, adresse de résidence, nationalité, société seront conservées pendant la durée de la formation.

Les autres catégories de données sont conservées à l'issue de la formation, sauf opposition du stagiaire.

Les stagiaires peuvent à tout moment exercer leur droit d'accès, de rectification, d'effacement (droit à l'oubli) ainsi que leurs droits à la limitation du traitement, à la portabilité des données et leur droit d'opposition, tels que définis dans le règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), sous réserve des conditions d'application desdits droits prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables à la protection des données personnelles.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du délégué à la protection des données de l'Andra sur simple demande écrite adressée soit :

- par mail à l'adresse suivante : [dpd@andra.fr](mailto:dpd@andra.fr).
- par courrier postal à l'adresse suivante :  
Délégué à la protection des données  
Andra  
1-7 rue Jean Monnet  
92290 Châtenay-Malabry

Les stagiaires peuvent également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant constitue une violation aux dispositions du RGPD.

La demande devra être accompagnée de toute information ou document permettant l'identification certaine du demandeur.

Le traitement des données personnelles susmentionnées étant indispensable à la mise en œuvre de la formation, les stagiaires sont informés que l'exercice des droits susmentionnés peut empêcher l'accès à la session de formation.

## 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des documents quels qu'en soient la forme et le support (papier, électronique, numérique, orale,...) utilisés par l'Andra pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de l'Andra. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune modification, reproduction, représentation, cession, exploitation ou publication en tout ou partie sans l'accord préalable et écrit de l'Andra. Le seul droit consenti est un droit d'utilisation à des fins personnelles et non commerciales, aux frais et risques du client. Le client sera seul responsable des dommages causés aux matériels, au personnel, au réseau informatique, ou de pertes d'exploitation ou de chance, subis par lui-même ou causés à un tiers et survenus du fait ou à l'occasion de ladite utilisation.

## 11. CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à garder confidentiels les informations et documents de quelque nature qu'ils soient, qui lui ont été remis par l'autre partie ou auxquels elle pourrait avoir accès au cours de la réalisation de la formation ou lors des échanges intervenus antérieurement à cette formation.

## 12. LOI APPLICABLE - RÈGLEMENT DES LITIGES

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Tout litige qui n'aurait pas été réglé à l'amiable sera porté devant le tribunal de commerce de Nanterre auquel il fait expressément attribution de juridiction..

**Siège social de l'Andra**  
**1/7 rue Jean-Monnet**  
**92298 CHATENAY-MALABRY CEDEX**  
**Tél. : 01 46 11 80 00**

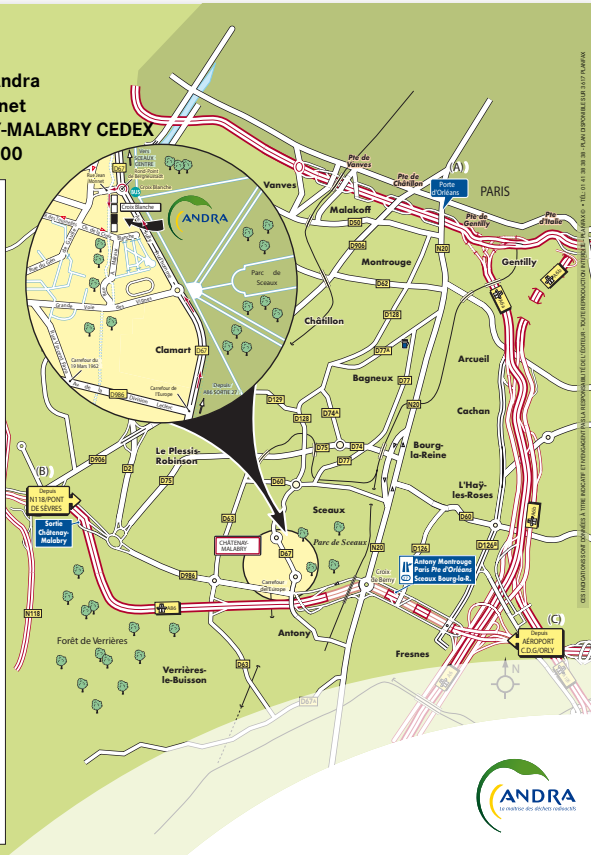
**Depuis PARIS/PORTE D'ORLÉANS : (A)**  
 Rejoindre la PORTE D'ORLÉANS puis emprunter la N20 direction ANTONY. À la CROIX DE BERNY, prendre à droite direction CHÂTENAY-MALABRY puis au CARREFOUR DE L'EUROPE emprunter la D67 direction SCEAUX CENTRE (puis voir loupe).

**Depuis PARIS/PONT DE SÈVRES : (B)**  
 Rejoindre la N118 direction MEUDON/BIEVRES. Prendre la sortie 4 VERSAILLES/ROUEN/VÉLIZY puis continuer direction A86/CRÉTEIL. Prendre la sortie CHÂTENAY-MALABRY. Emprunter la D986 vers CHÂTENAY-MALABRY puis la D67 vers SCEAUX CENTRE (puis voir loupe).

**Depuis AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE : (C)**  
 Rejoindre l'A1 direction PARIS puis l'A3 direction PARIS/PTE DE BAGNOLET. Prendre l'A86 direction FONTENAY-S-BOIS/CRÉTEIL puis l'A4 direction PARIS/PTE DE BERCY. Continuer sur l'A86 direction CRÉTEIL/VERSAILLES puis emprunter la sortie 27 ANTONY/MONTROUGE/PARIS/PORTE D'ORLÉANS/SCEAUX/BOURG-LA-REINE. À la CROIX DE BERNY, prendre la direction de CHÂTENAY-MALABRY puis au CARREFOUR DE L'EUROPE emprunter la D67 en direction SCEAUX CENTRE (puis voir loupe).

**Depuis AÉROPORT D'ORLY : (C)**  
 Rejoindre la N7 direction VILLEJUIF/CRÉTEIL. Prendre l'A86 direction VERSAILLES. Emprunter la sortie 27 ANTONY/MONTROUGE/PARIS/PORTE D'ORLÉANS/SCEAUX/BOURG-LA-REINE puis à la CROIX DE BERNY, prendre en face en direction de CHÂTENAY-MALABRY. Au CARREFOUR DE L'EUROPE emprunter la D67 en direction SCEAUX CENTRE (puis voir loupe).

**Transports en Commun :**  
 Prendre le RER B direction ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. Arrêt ANTONY  
 Prendre ensuite le bus n° 395 direction CLAMART. Arrêt CROIX BLANCHE.



**Siège social de l'Andra**  
**1/7 rue Jean Monnet**  
**92298 Châtenay-Malabry Cedex**  
**Tél. : 01 46 11 80 00**

**Centre de stockage de l'Aube**  
**BP7 - 10200 Soulaines-Dhuy**  
**Tél. : 03 25 92 33 00**

■ Pour toute question  
 sur les modalités pratiques :  
**01 46 11 80 04**  
 E-mail : [formation@andra.fr](mailto:formation@andra.fr)



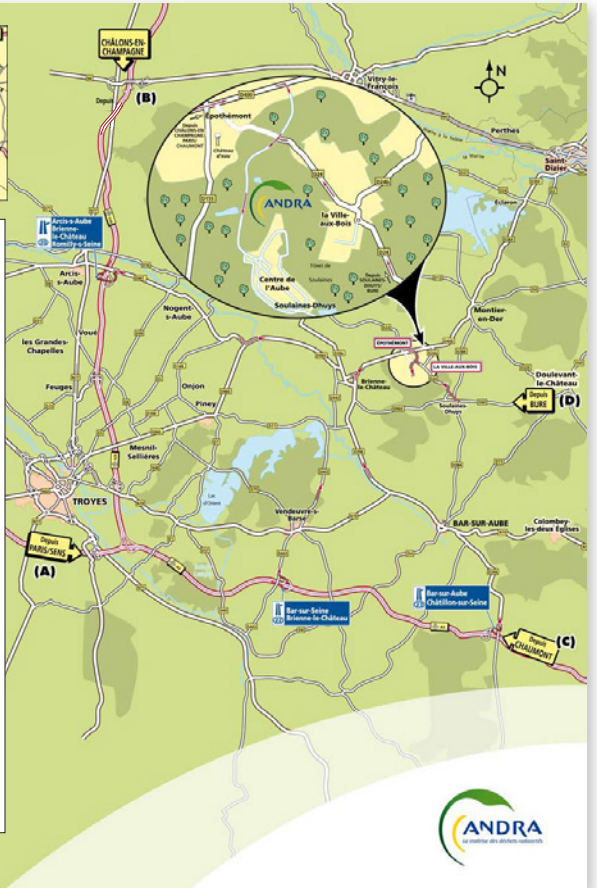
**Depuis PARIS (VIA SENS) : (A)** Rejoindre l'A5 en direction de TROYES puis emprunter la sortie 22 BAR-SUR-SEINE/BRIENNE-LE-CHÂTEAU. Prendre la D443 jusqu'à VENDEUVRE-SUR-BARSE puis jusqu'à BRIENNE-LE-CHÂTEAU. À BRIENNE, emprunter la D400 direction MONTIER-EN-DER/SAINT-DIZIER jusqu'à ÉPOTHÉMONT. À la sortie du village, suivre la direction CENTRE DE L'AUBE (puis voir loupe).

**Depuis CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : (B)** Rejoindre l'A26 en direction de TROYES puis emprunter la sortie 30 ARCIS-S-AUBE/BRIENNE-LE-CHÂTEAU/ROMILLY-S-SEINE. Prendre la D441 puis la D960 en direction de BRIENNE-LE-CHÂTEAU. À BRIENNE, emprunter la D400 direction MONTIER-EN-DER/SAINT-DIZIER jusqu'à ÉPOTHÉMONT. À la sortie du village, suivre la direction CENTRE DE L'AUBE (puis voir loupe).

**Depuis CHAUMONT : (C)** Rejoindre l'A5 en direction de TROYES puis emprunter la sortie 23 BAR-S-AUBE/CHÂTILLON-S-SEINE. Prendre la D396 en direction de BAR-S-AUBE puis jusqu'à BRIENNE-LE-CHÂTEAU. À BRIENNE, emprunter la D400 direction MONTIER-EN-DER/SAINT-DIZIER jusqu'à ÉPOTHÉMONT. À la sortie du village, suivre la direction CENTRE DE L'AUBE (puis voir loupe).

**Depuis BURE - LABORATOIRE SOUTERRAIN DE L'ANDRA : (D)** Rejoindre la D60 en direction de JOINVILLE/DOMMARTIN-LEFRANC/DOULEVANT-LE-CHÂTEAU/SOULAINES-DHUY. À SOULAINES-DHUY, emprunter la D24 vers ÉPOTHÉMONT et tourner à gauche en direction du CENTRE DE L'AUBE (puis voir loupe).

**Coordonnées GPS :**  
 Latitude : + 48° 23' 59.47"  
 Longitude : + 4° 39' 59.87"





Créée en 1991, l'Andra est un établissement public à caractère industriel et commercial.

Expert référent dans la gestion des déchets radioactifs, l'Agence déploie son savoir-faire pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions industrielles sûres afin de protéger les générations présentes et futures de l'impact de ces déchets.

De la collecte au stockage, l'Andra propose à ses clients des solutions innovantes et adaptées pour une gestion optimisée de leurs déchets.



**AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION  
DES DÉCHETS RADIOACTIFS**

1-7, rue Jean-Monnet  
92298 Châtenay-Malabry cedex  
Tél. : 01 46 11 80 00

[www.andra.fr](http://www.andra.fr)